



E D G E P O I N T

**Portefeuille mondial de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

États financiers

Exercice clos le 31 décembre 2023

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers.

KPMG S.F.I./S.E.N.C.R.L., auditeur externe du Fonds, ont audité les présents états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de leur permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Leur rapport de l'auditeur figure dans le présent document.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 19 mars 2024



Norman Tang
Chef des finances
Le 19 mars 2024

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (l'« entité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas à ces autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
 - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
-

-
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
 - nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
 - nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.r.l. / s.r.l. c. r. l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 19 mars 2024

Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

États de la situation financière
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022

	2023	2022
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 7)	7 753 114 \$	7 582 322 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 354 996	514 274
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	42 186	3 249
Intérêts et autres débiteurs	28 074	27 874
Dividendes à recevoir	10 427	9 984
Montants à recevoir pour les parts souscrites	9 956	7 726
Montants à recevoir pour les titres vendus	1 647	49 624
Total des actifs	9 200 400 \$	8 195 053 \$

Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Montants à payer pour les parts rachetées	8 454 \$	7 252 \$
Montants à payer pour les titres achetés	1 119	-
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	-	4 150
Total des passifs	9 573 \$	11 267 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	9 190 827 \$	8 183 786 \$

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Série A	2 968 698 \$	2 736 635 \$
Série A(N)	1 524 485	1 408 846
Série F	3 079 812	2 693 647
Série F(N)	1 440 834	1 192 204
Série I	125 252	117 325
Série AT4	4 245	936
Série A(N)T4	3 421	2 378
Série FT4	28 660	23 771
Série F(N)T4	15 420	8 044

Nombre de parts en circulation

Série A	111 721 620	110 424 858
Série A(N)	57 317 763	56 796 167
Série F	115 635 270	108 426 349
Série F(N)	53 450 374	47 415 035
Série I	4 616 575	4 636 465
Série AT4	184 574	41 948
Série A(N)T4	148 313	106 418
Série FT4	1 243 592	1 064 865
Série F(N)T4	663 845	357 454

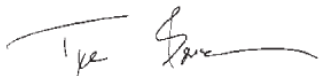
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part


Série A	26,57 \$	24,78 \$
Série A(N)	26,60	24,81
Série F	26,63	24,84
Série F(N)	26,96	25,14
Série I	27,13	25,30
Série AT4	23,00	22,31
Série A(N)T4	23,06	22,34
Série FT4	23,05	22,32
Série F(N)T4	23,23	22,50

*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :


Tye Bousada, administrateur


Geoff MacDonald, administrateur

**Portefeuille mondial de fonds
de revenu et de croissance EdgePoint**

*États du résultat global
(en milliers, sauf les montants par part)
Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022*

	2023	2022
Produits (perte)		
Intérêts aux fins des distributions	161 838 \$	113 646 \$
Dividendes	100 850	90 763
Produits tirés du prêt de titres (note 12)	46	57
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(3 634)	14 415
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	322 822	36 012
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	(21 102)	(66 795)
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	470 986	(366 213)
Total des produits (de la perte)	1 031 806 \$	(178 115) \$
Charges		
Frais de gestion (note 4)	102 755 \$	97 539 \$
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	3 683	3 369
Droits de garde	220	92
Frais de comptabilité	50	57
Communications aux porteurs de parts	227	243
Droits de dépôt	147	164
Honoraires d'audit	96	70
Frais juridiques	22	18
Honoraires du comité d'examen indépendant	30	35
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	11 430	10 873
Coûts d'opérations	3 237	3 675
Retenue d'impôts étrangers	3 460	8 782
Total des charges	125 357 \$	124 917 \$
Remises sur frais de gestion (note 4)	(531)	(432)
Charges nettes	124 826 \$	124 485 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	906 980 \$	(302 600) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	279 667 \$	(126 796) \$
Série A(N)	146 089	(59 927)
Série F	317 423	(79 314)
Série F(N)	144 817	(32 645)
Série I	14 184	(2 728)
Série AT4	225	(3)
Série A(N)T4	294	50
Série FT4	2 921	(1 319)
Série F(N)T4	1 360	82
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	2,55 \$	(1,11) \$
Série A(N)	2,59	(1,04)
Série F	2,86	(0,74)
Série F(N)	2,91	(0,70)
Série I	3,12	(0,57)
Série AT4	2,17	(0,11)
Série A(N)T4	2,31	0,99
Série FT4	2,55	(1,09)
Série F(N)T4	2,41	0,55

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable
aux porteurs de parts rachetables
(en milliers, sauf le nombre de parts)
Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

	Série A		Série A(N)		Série F	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	2 736 635 \$	3 116 895 \$	1 408 846 \$	1 546 469 \$	2 693 647 \$	2 775 729 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	279 667	(126 796)	146 089	(59 927)	317 423	(79 314)
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	431 058	419 338	251 467	232 942	535 777	569 655
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	79 571	12 350	43 012	8 505	99 108	36 174
Rachat de parts rachetables	(475 459)	(672 356)	(280 243)	(310 300)	(446 986)	(565 358)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(27 279)	(12 796)	(16 243)	(8 844)	(61 447)	(43 239)
Gains en capital	(55 495)	–	(28 443)	–	(57 710)	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	232 063	(380 260)	115 639	(137 624)	386 165	(82 082)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	2 968 698 \$	2 736 635 \$	1 524 485 \$	1 408 845 \$	3 079 812 \$	2 693 647 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	110 424 858	120 297 438	56 796 167	59 624 370	108 426 349	106 818 466
Parts rachetables émises contre trésorerie compte tenu des distributions réinvesties	19 651 820	17 723 922	11 334 782	9 907 766	24 408 803	24 810 615
Rachat de parts rachetables	(18 355 058)	(27 596 502)	(10 813 186)	(12 735 969)	(17 199 882)	(23 202 732)
Solde à la clôture de l'exercice	111 721 620	110 424 858	57 317 763	56 796 167	115 635 270	108 426 349

	Série F(N)		Série I		Série AT4	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	1 192 204 \$	1 206 968 \$	117 325 \$	126 726 \$	936 \$	335 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	144 817	(32 645)	14 184	(2 728)	225	(3)
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	320 808	260 972	4 321	13 081	3 702	897
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	43 598	15 180	5 282	2 662	112	11
Rachat de parts rachetables	(204 826)	(238 675)	(9 979)	(19 477)	(539)	(270)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(28 865)	(19 596)	(3 533)	(2 939)	(30)	(6)
Gains en capital	(26 902)	–	(2 348)	–	(78)	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	(83)	(28)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	248 630	(14 764)	7 927	(9 401)	3 309	601
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 440 834 \$	1 192 204 \$	125 252 \$	117 325 \$	4 245 \$	936 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	47 415 035	45 890 637	4 636 465	4 787 985	41 948	13 760
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	13 830 597	11 189 394	358 978	646 999	166 382	40 400
Rachat de parts rachetables	(7 795 258)	(9 664 996)	(378 868)	(798 519)	(23 756)	(12 212)
Solde à la clôture de l'exercice	53 450 374	47 415 035	4 616 575	4 636 465	184 574	41 948

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable
aux porteurs de parts rachetables (suite)
(en milliers, sauf le nombre de parts)
Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

	Série A(N)T4		Série FT4		Série F(N)T4	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	2 378 \$	201 \$	23 771 \$	32 402 \$	8 044 \$	1 460 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	294	50	2 921	(1 319)	1 360	82
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	1 238	2 525	9 206	6 225	9 167	7 096
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	62	21	112	65	482	65
Rachat de parts rachetables	(345)	(365)	(5 263)	(12 102)	(2 555)	(470)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(34)	(15)	(565)	(412)	(310)	(78)
Gains en capital	(65)	–	(545)	–	(291)	–
Remboursement de capital	(107)	(39)	(977)	(1 088)	(477)	(111)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 043	2 177	4 889	(8 631)	7 376	6 584
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	3 421 \$	2 378 \$	28 660 \$	23 771 \$	15 420 \$	8 044 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	106 418	8 266	1 064 865	1 332 791	357 454	60 063
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	56 761	114 561	407 236	279 008	416 936	318 724
Rachat de parts rachetables	(14 866)	(16 409)	(228 509)	(546 934)	(110 545)	(21 333)
Solde à la clôture de l'exercice	148 313	106 418	1 243 592	1 064 865	663 845	357 454

	Total	
	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	8 183 786 \$	8 807 186 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	906 980	(302 600)
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 566 744	1 512 731
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	271 339	75 033
Rachat de parts rachetables	(1 426 195)	(1 819 372)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(138 306)	(87 925)
Gains en capital	(171 877)	–
Remboursement de capital	(1 644)	(1 266)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 007 041	(623 399)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	9 190 827 \$	8 183 786 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

**Portefeuille mondial de fonds
de revenu et de croissance EdgePoint**

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)
Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	906 980 \$	(302 600) \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	3 634	(14 415)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(322 822)	(36 012)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	21 102	66 795
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	(470 986)	366 213
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	(200)	(5 767)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(443)	(371)
Achats de placements	(2 733 490)	(3 099 938)
Produit de la vente de placements	3 362 651	3 132 358
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	(21 102)	(66 795)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	745 324 \$	39 468 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(40 488) \$	(14 158) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	1 564 514	1 511 214
Montant versé au rachat de parts rachetables	(1 424 994)	(1 821 226)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	99 032 \$	(324 170) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	844 356 \$	(284 702) \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(3 634)	14 415
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	514 274	784 561
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	1 354 996 \$	514 274 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	940 809 \$	501 897 \$
Placements à court terme	414 187	12 377
	1 354 996 \$	514 274 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	161 646 \$	107 843 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	96 939 \$	81 646 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2023

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres de participation				
<i>Services de communications</i>				
2 260 676	Cellnex Telecom SA	109 176 \$	117 923 \$	1,28 %
1 475 707	Tencent Holdings Limited	104 003	73 523	0,80 %
4 815 548	Warner Bros Discovery Inc.	79 677	72 614	0,79 %
173 069	Cogent Communications Holdings Inc.	16 265	17 442	0,19 %
		309 121	281 502	3,06 %
<i>Produits de consommation discrétionnaire</i>				
12 014 405	Mattel Inc.	242 203	300 564	3,27 %
2 509 991	Restaurant Brands International Inc.	168 190	259 860	2,83 %
982 824	Ross Stores Inc.	124 479	180 224	1,96 %
2 230 259	Gentex Corporation	93 963	96 517	1,05 %
604 795	Evolution AB	76 352	95 520	1,04 %
1 051 694	Caesars Entertainment Inc.	66 749	65 329	0,71 %
		771 936	998 014	10,86 %
<i>Produits de consommation de base</i>				
2 093 812	Dollar Tree Inc.	359 029	394 104	4,29 %
2 176 865	British American Tobacco PLC	97 005	84 398	0,92 %
751 323	PriceSmart Inc.	69 936	75 442	0,82 %
		525 970	553 944	6,03 %
<i>Énergie</i>				
5 394 714	PrairieSky Royalty Limited	123 529	125 157	1,36 %
692 730	Canadian Natural Resources Limited	47 259	60 136	0,66 %
884 374	Tourmaline Oil Corporation	52 728	52 700	0,57 %
869 182	PHI Group Inc.	9 626	20 155	0,22 %
2 116 107	Secure Energy Services Inc.	9 161	19 955	0,22 %
676 940	PHI Group Inc., bons de souscription, 4 septembre 2044	8 298	17 491	0,19 %
3 528 443	Calfrac Well Services Limited	27 713	15 772	0,17 %
739 569	National Energy Services Reunited Corporation, bons de souscription, 6 juin 2025	548	314	0,00 %
		278 862	311 680	3,39 %
<i>Services financiers</i>				
2 823 026	Brookfield Corporation, catégorie A	119 569	150 044	1,63 %
5 359 473	Dundee Corporation, catégorie A	9 855	4 931	0,05 %
376 420	Crown Capital Partners Inc.	3 161	2 106	0,02 %
		132 585	157 081	1,70 %
<i>Soins de santé</i>				
313 564	Elevance Health Inc.	147 939	195 927	2,13 %
3 441 414	Koninklijke Philips NV	179 479	106 143	1,15 %
		327 418	302 070	3,28 %
<i>Produits industriels</i>				
938 290	Norfolk Southern Corporation	277 320	293 887	3,20 %
592 154	Lincoln Electric Holdings Inc.	138 402	170 627	1,86 %
3 067 176	Alfa Laval AB	127 582	162 550	1,77 %
1 809 756	RB Global Inc.	137 883	160 471	1,75 %
1 798 432	Ceridian HCM Holding Inc.	157 550	159 948	1,74 %
6 187 677	Kubota Corporation	125 308	123 421	1,35 %
546 042	The Middleby Corporation	85 454	106 482	1,16 %
5 425 500	Techtronic Industries Company Limited	77 751	85 668	0,93 %
260 746	AMETEK Inc.	36 126	56 970	0,62 %
		1 163 376	1 320 024	14,38 %
<i>Technologies de l'information</i>				
901 573	TE Connectivity Limited	101 453	167 845	1,83 %
775 620	SAP SE	116 712	158 249	1,72 %
633 352	Qualcomm Inc.	97 822	121 377	1,32 %
		315 987	447 471	4,87 %
<i>Assurances</i>				
157 284	Fairfax Financial Holdings Limited	74 300	192 281	2,09 %
777 035	Sagicor Financial Company Limited, bons de souscription, 5 décembre 2024	394	4	0,00 %
		74 694	192 285	2,09 %

Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (suite)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2023

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Matières				
3 068 042	Berry Global Group Inc.	177 998	273 961	2,98 %
1 168 711	DSM-Firmenich AG	169 406	157 281	1,71 %
4 425 177	Redevances aurifères Osisko Limitée	70 797	83 680	0,91 %
3 404 482	Barrick Gold Corporation	81 751	81 503	0,89 %
6 353 100	Nippon Paint Holdings Company Limited	58 445	68 062	0,74 %
403 723	Franco-Nevada Corporation	64 310	59 255	0,64 %
1 354 200	DRI Healthcare Trust, bons de souscription, 31 janvier 2028	–	1 777	0,02 %
		622 707	725 519	7,89 %
Immobilier				
449 711	Jones Lang LaSalle Inc.	82 110	112 546	1,22 %
944 056	Dream Industrial Real Estate Investment Trust	15 816	8 487	0,09 %
		97 926	121 033	1,32 %
Services publics				
4 584 113	Algonquin Power & Utilities Corporation	40 623	38 323	0,42 %
		40 623	38 323	0,42 %
Actions privilégiées				
335 840	BCE Inc., actions privilégiées, série Y	5 169	6 109	0,07 %
334 000	BCE Inc., taux variable, actions privilégiées, série AJ	5 140	6 085	0,07 %
18 800	Intact Corporation financière, actions privilégiées, série 7	355	406	0,00 %
		10 664	12 600	0,14 %
Total des titres de participation		4 671 869 \$	5 461 546 \$	59,42 %

Valeur nominale (en \$)

Titres à revenu fixe

Obligations de sociétés

59 619	Constellation Software Inc., variable, série 1, remboursable, 13,30 %, 31 mars 2040	73 123	77 057	0,84 %
76 050	Apple Inc., remboursable, 2,51 %, 19 août 2024	78 853	74 858	0,81 %
65 580	Intact Corporation financière, remboursable, 3,69 %, 24 mars 2025	70 840	64 652	0,70 %
44 639	Optiva Inc., débetures garanties de type « Toggle » réglées en nature, remboursable, 9,75 %, 20 juillet 2025	59 643	60 332	0,65 %
49 000	Fairfax India Holdings Corporation, remboursable, 5,00 %, 26 février 2028	61 306	58 759	0,64 %
55 990	Artis Real Estate Investment Trust, série E, 5,60 %, 29 avril 2025	55 695	54 537	0,59 %
54 950	Thomson Reuters Corporation, remboursable, 2,24 %, 14 mai 2025	55 525	53 123	0,58 %
49 500	Shawcor Limited, remboursable, 9,00 %, 10 décembre 2026	49 500	51 728	0,56 %
50 750	PepsiCo Inc., remboursable, 2,15 %, 6 mai 2024	51 622	50 246	0,55 %
48 960	The Walt Disney Company, 2,76 %, 7 octobre 2024	50 904	48 060	0,52 %
45 500	Les Compagnies Loblaw Limitée, remboursable, 3,92 %, 10 juin 2024	49 564	45 227	0,49 %
30 337	Cooper-Standard Automotive Inc., remboursable, 13,50 %, 31 mars 2027	38 904	43 532	0,47 %
31 531	First Eagle Holdings Inc., emprunt à terme, 2 février 2027	41 863	41 738	0,45 %
40 751	McDonald's Corporation, remboursable, 3,16 %, 4 mars 2025	43 153	39 981	0,44 %
39 875	Bell Canada, remboursable, 3,35 %, 12 mars 2025	42 451	39 160	0,43 %
27 750	Adams Home Inc., 9,25 %, 15 octobre 2028	37 417	37 336	0,41 %
38 500	Enbridge Inc., remboursable, 2,44 %, 2 juin 2025	39 679	37 253	0,41 %
34 600	Original Wempi Inc., série B1, 7,79 %, 4 octobre 2027	34 600	36 588	0,40 %
27 666	Calfrac Holdings Limited Partnership, remboursable, 10,875 %, 15 mars 2026	31 058	36 567	0,40 %
35 800	Groupe SNC-Lavalin Inc., série 6, remboursable, 3,80 %, 19 août 2024	35 856	35 324	0,38 %
32 635	Alimentation Couche-Tard Inc., série 5, remboursable, 3,60 %, 2 juin 2025	34 627	32 098	0,35 %
32 600	La Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique, remboursable, 2,54 %, 28 février 2028	32 597	30 561	0,33 %
34 341	NFI Group Inc., convertible, 5,00 %, 15 janvier 2027	31 956	30 186	0,33 %
21 200	Gestion de parc de véhicules Element, 6,27 %, 26 juin 2026	28 095	28 637	0,31 %
22 227	Cinemark USA Inc., remboursable, 5,25 %, 15 juillet 2028	25 650	27 026	0,29 %
27 087	Enbridge Inc., taux variable, série C, remboursable, 6,625 %, 12 avril 2028	27 781	26 718	0,29 %
26 075	United Parcel Service Inc., remboursable, 2,125 %, 21 mai 2024	25 322	25 777	0,28 %
20 199	DRI Healthcare Trust, série A, 7,04 %, 8 février 2073	22 486	25 172	0,27 %
24 328	Vesta Energy Corporation, remboursable, 11,00 %, 15 octobre 2025	22 122	24 024	0,26 %
22 440	Realogy Group LLC/Co-Issuer Corporation, remboursable, 5,75 %, 15 janvier 2029	23 770	23 149	0,25 %

**Portefeuille mondial de fonds
de revenu et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements (suite)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2023*

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
17 000	Gestion de parc de véhicules Element, remboursable, 1,60 %, 6 avril 2024	21 339	22 243	0,24 %
16 256	Carpenter Technology Corporation, remboursable, 7,625 %, 15 mars 2030	19 936	22 216	0,24 %
22 046	Cooper-Standard Automotive Inc., remboursable, 5,625 %, 15 mai 2027	15 236	21 971	0,24 %
16 390	The Chemours Company, remboursable, 5,75 %, 15 novembre 2028	18 972	20 715	0,23 %
20 500	Cineplex Inc., remboursable, 7,50 %, 26 février 2026	20 500	20 662	0,23 %
15 715	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 1,35 %, 2 décembre 2024	20 466	20 066	0,22 %
17 000	Flowserve Corporation, remboursable, 3,50 %, 1 ^{er} octobre 2030	22 327	20 015	0,22 %
14 250	DISH Network Corporation, remboursable, 11,75 %, 15 novembre 2027	18 793	19 784	0,21 %
20 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série K, remboursable, 3,556 %, 9 septembre 2024	21 259	19 758	0,21 %
19 450	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,70 %, 16 décembre 2026	20 011	19 461	0,21 %
15 242	BAT Capital Corporation, remboursable, 3,557 %, 15 août 2027	18 710	19 300	0,21 %
14 980	Interface Inc., remboursable, 5,50 %, 1 ^{er} décembre 2028	16 655	18 375	0,20 %
20 565	AutoCanada Inc., remboursable, 5,75 %, 7 février 2029	19 960	18 350	0,20 %
18 654	Sinclair Television Group Inc., remboursable, 4,125 %, 1 ^{er} décembre 2030	17 981	17 457	0,19 %
12 583	Bath & Body Works Inc., 6,694 %, 15 janvier 2027	15 259	17 056	0,19 %
17 150	Alimentation Couche-Tard Inc., remboursable, 3,056 %, 26 juillet 2024	17 547	16 942	0,18 %
16 950	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 3,55 %, 3 juin 2024	16 705	16 826	0,18 %
13 700	TKC Holdings Inc., remboursable, 6,875 %, 15 mai 2028	16 485	16 811	0,18 %
16 961	Compagnie Crédit Ford Canada, 4,46 %, 13 novembre 2024	17 914	16 770	0,18 %
17 375	Gibson Energy Inc. remboursable, 2,45 %, 14 juillet 2025	17 840	16 759	0,18 %
16 785	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série F, remboursable, 4,055 %, 24 novembre 2025	18 181	16 518	0,18 %
16 335	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série D, remboursable, 4,293 %, 8 février 2024	17 465	16 311	0,18 %
16 400	Reliance Limited Partnership, remboursable, 3,836 %, 15 mars 2025	17 300	16 118	0,18 %
16 949	Granite REIT Holdings Limited Partnership, série 4, remboursable, 3,062 %, 4 juin 2027	16 841	16 055	0,17 %
17 470	Stantec Inc. remboursable, 2,048 %, 8 octobre 2027	16 641	15 976	0,17 %
16 000	Enbridge Inc., remboursable, 3,95 %, 19 novembre 2024	15 667	15 817	0,17 %
16 810	Transcontinental Inc., remboursable, 2,28 %, 13 juillet 2026	16 811	15 665	0,17 %
11 192	Tervita Corporation, remboursable, 11,00 %, 1 ^{er} décembre 2025	14 414	15 638	0,17 %
16 245	Dream Summit Industrial Limited Partnership, série A, remboursable, 2,15 %, 17 septembre 2025	14 948	15 500	0,17 %
12 125	Forward Air Corporation, emprunt à terme, 22 septembre 2030	15 695	15 276	0,17 %
15 600	Bell Canada, remboursable, 2,75 %, 29 janvier 2025	15 198	15 217	0,17 %
14 200	Groupe SNC-Lavalin Inc., remboursable, 7,00 %, 12 juin 2026	14 200	14 602	0,16 %
12 970	Mullen Group Limited, convertible, remboursable, 5,75 %, 30 novembre 2026	12 970	14 591	0,16 %
11 006	Lindblad Expeditions LLC, remboursable, 6,75 %, 15 février 2027	13 244	14 523	0,16 %
10 300	Willis North America Inc., remboursable, 4,65 %, 15 juin 2027	13 429	13 521	0,15 %
13 225	Intact Corporation financière, 1,207 %, 21 mai 2024	13 194	13 034	0,14 %
18 255	DISH Network Corporation, convertible, 3,375 %, 15 août 2026	17 854	12 941	0,14 %
12 800	Gibson Energy Inc., remboursable, 5,80 %, 12 juillet 2026	12 795	12 845	0,14 %
9 330	Frontier Communications Holdings LLC, remboursable, 8,75 %, 15 mai 2030	12 143	12 728	0,14 %
10 000	Centene Corporation, remboursable, 4,625 %, 15 décembre 2029	12 388	12 721	0,14 %
11 117	Farfetch US Holdings Inc., emprunt à terme, 27 septembre 2027	14 161	12 153	0,13 %
8 728	Emerald Expositions Holding Inc., emprunt à terme, 7,25 %, 22 mai 2026	11 365	11 642	0,13 %
13 500	DISH Network Corporation, convertible, 15 décembre 2025	17 296	11 180	0,12 %
10 990	Secure Energy Services Inc., remboursable, 7,25 %, 30 décembre 2026	11 007	11 090	0,12 %
11 600	Rogers Communications Inc., taux variable, remboursable, 5,00 %, 17 décembre 2081	11 600	11 063	0,12 %
11 660	Dollarama Inc., remboursable, 1,871 %, 8 juillet 2026	11 623	10 985	0,12 %
10 750	Location de camions Penske Canada Inc., 5,44 %, 8 décembre 2025	10 750	10 849	0,12 %
8 500	McKesson Corporation, remboursable, 0,90 %, 3 décembre 2025	11 035	10 449	0,11 %
7 605	Central Parent Inc./CDK Global Inc., remboursable, 7,25 %, 15 juin 2029	9 781	10 306	0,11 %

**Portefeuille mondial de fonds
de revenu et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements (suite)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2023*

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
10 500	Dream Industrial Real Estate Investment Trust, série A, remboursable, 1,662 %, 22 décembre 2025	10 500	9 888	0,11 %
7 350	Cushman & Wakefield US Borrower LLC, remboursable, 6,75 %, 15 mai 2028	8 886	9 700	0,11 %
9 373	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,23 %, 14 juin 2029	9 478	9 163	0,10 %
9 340	Sienna Senior Living Inc. série B, remboursable, 3,45 %, 27 février 2026	9 805	8 917	0,10 %
9 750	Dollarama Inc., remboursable, 1,505 %, 20 septembre 2027	9 363	8 844	0,10 %
6 275	New Gold Inc., remboursable, 7,50 %, 15 juillet 2027	6 676	8 400	0,09 %
6 119	Cinemark USA Inc., emprunt à terme, 31 mai 2030	8 187	8 124	0,09 %
7 010	Everarc Escrow Sarl, remboursable, 5,00 %, 30 octobre 2029	7 498	8 068	0,09 %
5 774	Generac Holdings Inc., 11 décembre 2026	7 541	7 667	0,08 %
5 757	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 3,90 %, 1 ^{er} février 2025	7 682	7 511	0,08 %
7 130	Bell Canada, remboursable, 3,55 %, 2 mars 2026	7 648	6 998	0,08 %
5 213	GN Bondco LLC, 9,50 %, 15 octobre 2031	6 722	6 753	0,07 %
5 750	Embeckta Corporation, remboursable, 6,75 %, 15 février 2030	6 726	6 639	0,07 %
6 500	Dollarama Inc., remboursable, 5,084 %, 27 octobre 2025	6 550	6 554	0,07 %
6 756	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série P, remboursable, 2,848 %, 21 mai 2027	6 769	6 386	0,07 %
6 278	TELUS Corporation, remboursable, 3,75 %, 10 mars 2026	6 786	6 183	0,07 %
6 400	Reliance Limited Partnership, remboursable, 2,68 %, 1 ^{er} décembre 2027	6 399	5 877	0,06 %
5 575	Wolverine World Wide Inc., remboursable, 4,00 %, 15 août 2029	5 625	5 808	0,06 %
5 750	Fairfax Financial Holdings Limited, 4,95 %, 3 mars 2025	6 314	5 753	0,06 %
6 203	Sienna Senior Living Inc., série C, remboursable, 2,82 %, 31 mars 2027	5 445	5 729	0,06 %
6 750	Pembina Pipeline Corporation, taux variable, remboursable, 4,80 %, 25 janvier 2081	6 750	5 714	0,06 %
4 150	Fidelity National Information Services, Inc., 4,50 %, 15 juillet 2025	5 450	5 447	0,06 %
4 201	DRI Healthcare Trust, série B, 7,04 %, 27 décembre 2027	4 676	5 236	0,06 %
4 700	Cae Inc., remboursable, 5,541 %, 12 juin 2028	4 700	4 839	0,05 %
4 829	Intact Corporation financière, remboursable, 3,77 %, 2 mars 2026	5 215	4 761	0,05 %
4 250	Bell MTS Inc., remboursable, 4,00 %, 27 mai 2024	4 599	4 227	0,05 %
4 000	Brookfield Corporation, remboursable, 4,82 %, 28 janvier 2026	4 131	4 006	0,04 %
4 000	Groupe TMX Limitée, remboursable, 2,997 %, 11 décembre 2024	3 958	3 924	0,04 %
4 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série Q, remboursable, 2,456 %, 30 novembre 2026	3 737	3 772	0,04 %
4 250	Gibson Energy Inc., taux variable, série 20-A, remboursable, 5,25 %, 22 décembre 2080	4 250	3 645	0,04 %
4 250	Granite REIT Holdings Limited Partnership, remboursable, 2,378 %, 18 décembre 2030	4 250	3 614	0,04 %
3 600	Gibson Energy Inc., remboursable, 2,85 %, 14 juillet 2027	3 599	3 387	0,04 %
3 200	Brookfield Asset Management Inc., remboursable, 5,04 %, 8 mars 2024	3 194	3 197	0,04 %
3 190	Wells Fargo & Company, remboursable, 3,184 %, 8 février 2024	3 298	3 182	0,03 %
2 750	The Scotts Miracle-Gro Company, remboursable, 4,375 %, 1 ^{er} février 2032	2 747	3 092	0,03 %
3 040	Nestle Holdings Inc., remboursable, 2,192 %, 26 janvier 2029	3 040	2 807	0,03 %
1 875	Owens-Brockway Glass Container Inc., remboursable, 6,625 %, 13 mai 2027	2 357	2 488	0,03 %
1 953	North American Construction Group Limited, convertible, remboursable, 5,50 %, 30 juin 2028	1 953	2 412	0,03 %
2 560	Dream Industrial Real Estate Investment Trust, remboursable, 2,539 %, 7 décembre 2026	2 560	2 397	0,03 %
2 560	Ventas Canada Finance Limited, remboursable, 2,45 %, 4 janvier 2027	2 555	2 385	0,03 %
1 943	Enbridge Inc., remboursable, 1,60 %, 4 octobre 2026	2 415	2 361	0,03 %
2 000	Intact Corporation financière, remboursable, 2,85 %, 7 juin 2027	2 096	1 910	0,02 %
2 000	Dream Summit Industrial Limited Partnership, série B, remboursable, 1,82 %, 1 ^{er} avril 2026	1 794	1 866	0,02 %
1 850	Bell Canada Inc., remboursable, 2,90 %, 12 août 2026	1 853	1 786	0,02 %
1 315	Cinemark USA Inc., remboursable, 8,75 %, 1 ^{er} mai 2025	1 794	1 757	0,02 %
1 600	Wells Fargo & Company, 3,874 %, 21 mai 2025	1 593	1 572	0,02 %
1 522	Sienna Senior Living Inc., série A, remboursable, 3,109 %, 4 novembre 2024	1 565	1 484	0,02 %

**Portefeuille mondial de fonds
de revenu et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements (suite)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2023*

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
89	Bruce Power Limited Partnership, remboursable, 10,875 %, 15 mars 2026	100	118	0,00 %
		2 300 682 \$	2 272 605 \$	24,72 %
	<i>Obligations d'État</i>			
7 350	Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 ^{er} août 2024	7 261	7 263	0,08 %
5 725	Gouvernement du Canada, 0,25 %, 1 ^{er} mars 2026	5 127	5 328	0,06 %
4 925	Gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 ^{er} mars 2027	4 481	4 612	0,05 %
		16 869 \$	17 203 \$	0,19 %
	Total des titres à revenu fixe	2 317 551 \$	2 289 808 \$	24,91 %
	Options (note 9)	7 348	1 760	0,02 %
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(3 748)		
	Total des placements	6 993 020 \$	7 753 114 \$	84,35 %
	Contrats de change à terme (note 10)		42 186	0,46 %
	Autres actifs moins les passifs		1 395 527	15,19 %
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		9 190 827 \$	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008 en lançant quatre séries de parts, soit les séries A, B, F et I. Le 3 août 2010, il a commencé à offrir des parts de série A(N), de série B(N) et de série F(N). Le 1^{er} janvier 2019, le Fonds a interrompu la souscription de nouvelles parts de série B et de série B(N). Le 2 novembre 2021, le Fonds a commencé à offrir des parts de série AT4, de série A(N)T4, de série FT4 et de série F(N)T4.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 500, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une combinaison de plus-value à long terme du capital et de revenu en investissant principalement dans des sociétés mondiales et des titres à revenu fixe. L'équipe de gestion du portefeuille investit dans des sociétés qui ont, selon elle, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté à l'état de la situation financière. Les parts de série A et de série AT4 sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F et de série FT4 sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série A(N)T4, de série F(N) et de série F(N)T4 ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de série I sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 19 mars 2024.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

e) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)* à compter du 1^{er} janvier 2023. Bien que les modifications n'aient entraîné aucun changement aux méthodes comptables elles-mêmes, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables présentées dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations sur les méthodes comptables « significatives » plutôt que sur les « principales » méthodes comptables. Les modifications fournissent des lignes directrices sur les modalités d'application de la notion de caractère significatif aux informations à fournir sur les méthodes comptables, pour aider les entités à fournir des informations utiles et propres à l'entité sur les méthodes comptables, dont les utilisateurs ont besoin pour comprendre d'autres informations contenues dans les états financiers.

2. Base d'établissement (suite)

Le gestionnaire a examiné les méthodes comptables présentées à la note 3 afin de confirmer que les méthodes présentées sont conformes aux modifications.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers comme les titres de créance et de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur

d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

b) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

c) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers

sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les *états du résultat global*.

d) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des états du résultat global.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

f) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

g) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 31 décembre 2023, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. Aucune de ces normes n'aura d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est élevé à 102,8 millions de dollars (31 décembre 2022 : 97,5 millions de dollars). Aucuns frais engagés n'étaient dus au gestionnaire aux 31 décembre 2023 et 2022. Les frais de gestion pour les parts de série I sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds.

Série A et série AT4	1,70 %
Série A(N) et série A(N)T4	1,70 %
Série F et série FT4	0,70 %
Série F(N) et série F(N)T4	0,70 %

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les coûts répartis ont totalisé 1,7 million de dollars (31 décembre 2022 : 1,4 million de dollars). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont prises en charge par EdgePoint.

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les états du résultat global. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renonciations et prises en charge en tout temps.

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les états du résultat global.

5. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin des années d'imposition les plus récentes, les 15 décembre 2023 et 2022, le Fonds avait des pertes en capital de néant et des pertes autres qu'en capital de néant.

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou 30 jours suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2023, le Fonds avait des pertes suspendues de 16,9 millions de dollars (15 décembre 2022 : 22,9 millions de dollars).

6. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services

similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 est présentée ci-après.

	2023	2022
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	11	3
Pourcentage du total des coûts d'opérations	7 %	6 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

7. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Le Fonds détient deux placements en actions qui ont été classés au niveau 3 en raison du manque de données observables pour l'évaluation (31 décembre 2022 : deux placements). La juste valeur de ces actions a été établie selon les prix cotés les plus récents obtenus de courtiers ou au coût.

b) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées d'après les prix cotés obtenus de courtiers ou de services d'évaluation utilisant les cotes provenant de courtiers, les opérations déclarées ou les estimations issues de leurs modèles internes d'évaluation des prix. Les sources de prix utilisent des données observables comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2. Le Fonds détient deux titres à revenu fixe qui ont été classés au niveau 3 en raison du manque de données observables pour l'évaluation (31 décembre 2022 : trois titres). La juste valeur de ces placements a été établie selon les prix cotés les plus récents obtenus de courtiers.

c) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme et d'options d'achat de titres. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sur actions sont évaluées principalement sur la base du nombre de contrats, de la différence entre le prix d'exercice et le taux à terme du marché pour l'action et l'indice sous-jacents, le taux d'intérêt, les dividendes et la volatilité de l'action et de l'indice sous-jacents. Le

risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

La valeur comptable de l'actif net du Fonds attribuable aux parts rachetables se rapproche également de la juste valeur étant donné que les parts sont évaluées à la valeur de rachat. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs puisque, même si leurs cours sont disponibles, il n'y a pas de marché actif pour ces instruments.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2023 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	5 421 809 \$	314 \$	39 423 \$	5 461 546 \$
Titres à revenu fixe	–	2 199 068	90 740	2 289 808
Options	–	1 760	–	1 760
Contrats de change à terme	–	42 186	–	42 186
Total	5 421 809 \$	2 243 328 \$	130 163 \$	7 795 300 \$

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2022 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	5 018 272 \$	– \$	35 535 \$	5 053 807 \$
Titres à revenu fixe	–	2 455 922	61 814	2 517 736
Options	–	10 779	–	10 779
Contrats de change à terme	–	3 249	–	3 249
Contrats de change à terme	–	(4 015)	–	(4 015)
Total	5 018 272 \$	2 465 935 \$	97 349 \$	7 581 556 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à un profit de 772,7 millions de dollars (31 décembre 2022 : perte de 397,0 millions de dollars).

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des évaluations à la juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3 aux 31 décembre.

	Titres à revenu fixe	Actions
31 décembre 2023 (en milliers)		
Solde à l'ouverture de la période	61 814 \$	35 535 \$
Placements acquis au cours de l'exercice	37 160	–
Profit réalisé (perte réalisée)	(11 032)	(19 618)
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	2 798	23 506
Solde à la clôture de la période	90 740 \$	39 423 \$

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

31 décembre 2022 (en milliers)	Titres à revenu fixe	Actions
Solde à l'ouverture de l'exercice	67 910 \$	35 389 \$
Placements cédés au cours de l'exercice	(2 491)	–
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	(3 605)	146
Solde à la clôture de l'exercice	61 814 \$	35 535 \$

La variation totale de la perte latente sur les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre 2023 correspondait à un profit de 9,2 millions de dollars (31 décembre 2022 : profit de 1,6 million de dollars).

L'utilisation d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer ces actifs de niveau 3 ne produirait pas d'augmentation ou de diminution importante de la juste valeur aux 31 décembre 2023 et 2022.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

Facteurs de risque

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui respectent les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Au moins 40 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2023, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 273,1 millions de dollars, soit 3,0 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2022 : 252,7 millions de dollars, soit 3,1 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

31 décembre 2023					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	3 772 853	109 657	(1 269 304)	2 613 206	28,43 %
Euro	539 597	–	(72 580)	467 017	5,08 %
Couronne suédoise	257 647	–	–	257 647	2,81 %
Yen japonais	191 483	–	–	191 483	2,08 %
Dollar de Hong Kong	159 191	–	–	159 191	1,73 %
Livre sterling	84 398	–	–	84 398	0,92 %
	5 005 169	109 657	(1 341 884)	3 772 942	41,05 %

31 décembre 2022					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	3 482 879	91 363	(1 081 040)	2 493 202	30,47 %
Euro	676 570	–	(72 066)	604 504	7,39 %
Yen japonais	221 747	–	–	221 747	2,71 %
Couronne suédoise	215 181	–	–	215 181	2,63 %
Livre sterling	116 932	–	–	116 932	1,43 %
Dollar de Hong Kong	132 814	–	–	132 814	1,62 %
Roupie indonésienne	–	–	(11 578)	(11 578)	(0,14)%
	4 846 123	91 363	(1 164 684)	3 772 802	46,11 %

Au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 188,6 millions de dollars ou 2,1 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2022 : 188,6 millions de dollars, soit 2,3 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt, lorsque leur valeur fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des actions, lesquelles ne portent pas intérêt. Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

31 décembre 2023		Titres à revenu fixe (en milliers)
Moins de 1 an		460 536 \$
De 1 à 3 ans		889 446
De 3 à 5 ans		584 171
Plus de 5 ans		355 655
		2 289 808 \$

31 décembre 2022		Titres à revenu fixe (en milliers)
Moins de 1 an		456 002 \$
De 1 à 3 ans		1 104 887
De 3 à 5 ans		587 866
Plus de 5 ans		368 981
		2 517 736 \$

Au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,5 %, en présumant une variation équivalente de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 23,2 millions de dollars, soit 0,3 % du total de l'actif net (31 décembre 2022 : 24,9 millions de dollars, soit 0,3 % du total de l'actif net).

La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été établie en fonction de la durée moyenne pondérée modifiée de 2,03 ans selon les titres à revenu fixe détenus au sein du Fonds (31 décembre 2022 : 1,98 an). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds réside dans ses placements en titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de leur émetteur. Le risque de crédit maximal de ces placements correspondait à leur valeur comptable au 31 décembre 2023.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds détenait des placements dans des titres de créance ayant les notations de crédit suivantes :

31 décembre 2023	% de l'actif net	% des titres de créance
AAA	0,19	0,75
AA	1,28	5,16
A	2,34	9,42
BBB	10,67	42,75
BB	3,01	12,07
B	2,93	11,81
CCC	1,22	4,93
Non évalués	3,27	13,11
	24,91	100,00

31 décembre 2022	% de l'actif net	% des titres de créance
AAA	0,23	0,71
AA	2,23	7,14
A	1,54	4,95
BBB	14,08	45,13
BB	2,11	6,78
B	2,51	8,00
CCC	1,16	3,74
Non évalués	7,36	23,55
	31,22	100,00

Le Fonds est également exposé au risque de crédit lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. La politique du Fonds en ce qui concerne la gestion des liquidités, et la démarche du gestionnaire en cette matière, consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	À vue (en milliers de dollars)	< 6 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
31 décembre 2023			
À payer pour les parts rachetées	8 454	–	8 454
Contrats de change à terme	1 119	–	1 119
31 décembre 2022			
À payer pour les parts rachetées	7 252	–	7 252
Contrats de change à terme	–	4 015	4 015

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

9. Tableau des options

31 décembre 2023					
Options de vente	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre de contrats	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
FNB SPDR S&P 500	6 janvier 2024	411	(11 050)	(500)\$	(29)\$
FNB SPDR S&P 500	6 janvier 2024	434	11 050	1 706	59
FNB SPDR S&P 500	17 février 2024	411	(8 799)	(1 830)	(490)
FNB SPDR S&P 500	17 février 2024	434	8 799	4 260	1 050
Achat USD/vente HKD	29 mars 2024	7,85	62 000 000	168	19
Achat USD/vente HKD	29 mars 2024	7,85	62 000 000	167	19
Vente USD/achat CAD	11 mai 2024	1,25	(9 600 000)	(68)	(11)
Vente USD/achat CAD	11 mai 2024	1,20	(9 600 000)	(23)	(1)
Vente USD/achat CAD	13 mai 2024	1,30	19 200 000	422	166
Vente USD/achat CAD	15 mai 2024	1,32	19 200 000	442	323
Vente USD/achat CAD	15 mai 2024	1,22	(9 600 000)	(17)	(3)
Vente USD/achat CAD	15 mai 2024	1,27	(9 600 000)	(69)	(27)
Caesars Entertainment Inc.	14 juin 2024	28,80	894 237	2 056	493
Achat USD/vente HKD	22 août 2024	7,84	90 909 000	317	79
Achat USD/vente HKD	22 août 2024	7,80	55 458 000	317	113
				7 348 \$	1 760 \$

10. Tableau des contrats de change à terme

31 décembre 2023				
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers)
31 janvier 2024	13 000 \$ US	17 756 \$ CA	1,3658	538 \$
7 février 2024	15 500 \$ US	21 024 \$ CA	1,3564	497
14 février 2024	267 500 \$ US	364 121 \$ CA	1,3612	9 906
20 février 2024	45 000 \$ US	61 547 \$ CA	1,3677	1 964
26 février 2024	190 000 \$ US	262 549 \$ CA	1,3818	10 998
4 mars 2024	149 250 \$ US	204 070 \$ CA	1,3673	6 487
7 mars 2024	72 000 \$ US	99 130 \$ CA	1,3768	3 818
19 mars 2024	69 500 \$ US	92 492 \$ CA	1,3308	503
20 mars 2024	137 000 \$ US	187 266 \$ CA	1,3669	5 938
26 mars 2024	49 500 EUR	74 116 \$ CA	1,4973	1 537
Nombre total de contrats	10	Juste valeur nette	1,3366	42,186 \$

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans l'état de la situation financière. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (suite)

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » de l'état de la situation financière.

31 décembre 2023 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	42 186	42 186	–	–	42 186
Contrats de change à terme – passifs	–	–	–	–	–

31 décembre 2022 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	3 249	3 249	(1 310)	–	1 939
Contrats de change à terme – passifs	(4 015)	(4 015)	1 310	2 705	–

12. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissent comme suit aux 31 décembre 2023 et 2022.

	31 décembre 2023 (en milliers de dollars)	31 décembre 2022 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	–
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	–

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés de l'opération de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	31 décembre 2023 (en milliers de dollars)	31 décembre 2022 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	61	77
Commissions des agents – CIBC Mellon	(15)	(18)
Produits tirés du prêt de titres	46	57

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor ouest, bureau 500

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : www.edgepointwealth.com

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél : 416-963-9353 ou sans frais : 1-866-757-7207
